

Séance du 23/04/2014

Date de convocation : 16/04/2014

L'an deux mil quatorze, et le vingt-trois avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean GODARD Maire.

Date d'affichage : 09/04/2014

Présents : Jean GODARD, CHAPUIS Frédéric, Christophe GUICHARD, BRENOT Ludovic, FAUCHON Eric, Catherine JACHEZ, Marie PASCAL, Alexandre ORMAUX, Stéphanie JUPILLE, FALVO Armand,.

Absent excusé : MAILLOT François ayant donné pouvoir à GUICHARD Christophe.

M CHAPUIS Frédéric a été élu secrétaire.

2014-20

Objet de la délibération : **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité, les délégués aux commissions suivantes :

Commissions	Délégués
Urbanisme, construction, bâtiment public et voirie	Messieurs : FAUCHON Eric, ORMAUX Alexandre, MAILLOT François, GUICHARD Christophe. Madame JUPILLE Stéphanie.
Eau, assainissement et environnement	Messieurs : FAUCHON Eric, BRENOT Ludovic.
Bois et forêts	Messieurs : CHAPUIS Frédéric, GUICHARD Christophe, MAILLOT François.
Cadre de vie, embellissement, manifestations diverses	Mesdames PASCAL Marie, JACHEZ Catherine, JUPILLE Stéphanie.
Communication	Messieurs : MAILLOT François, BRENOT Ludovic, FAUCHON Eric. Madame PASCAL Marie.
Finances, impôts	Messieurs : GODARD Jean, GUICHARD Christophe, ORMAUX Alexandre.

2014-21

Objet de la délibération : **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2014**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taxes directes locales 2014 comme suit :

Taxe d'habitation : 4.71 %
Taxe foncière (bâti) : 8.54 %
Taxe foncière (non bâti) : 24.47 %

2014-22

Objet de la délibération : **SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES CHAUX DU COQ »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention, de 1838.34 € à l'Association des Chaux du Coq, correspondant aux frais qu'elle a engagé pour la commune lors de l'organisation du banquet communal du dimanche 19 janvier 2014.

2014-23

Objet de la délibération : **Délégués à la commission intercommunale Eglise Cimetière »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de nommer Messieurs Jean GODARD, Alexandre ORMAUX, Ludovic BRENOT à la commission intercommunale église et cimetière de Boulton.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sur demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide de reporter le vote des budgets communaux, de l'indemnité du maire et des adjoints et ainsi que la signature d'un avenant au marché de renforcement du réseau eau potable rue du Cordonnet au mardi 29 avril 2014.

Le Maire
Jean GODARD